

Sujet : TR: Demande de compléments - Construction d'un parking silo sur le site de St Eloi du CHU de Montpellier (34)

De : > delphine.combes (par Internet) <delphine.combes@altemed.fr>

Date : 09/04/2026 à 10:18

Pour : "VOIRON Marie-Helene (Assistante) - DREAL Occitanie/DEC/DAE/DAEE" <marie-helene.voiron@developpement-durable.gouv.fr>, "ae.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr" <ae.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "ddtm-stu-ads@herault.gouv.fr" <ddtm-stu-ads@herault.gouv.fr>

Bonjour,

Suite à la demande de précisions adressée le 3 avril dernier, vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse, également transmis via la plateforme evaluation.environnementale.ecologie.gouv.fr dans l'onglet Annexe facultative 1.

Je me permets de vous transmettre directement ces données dans la mesure où la PC11 étude d'impact ou décision de dispense d'une telle étude nous a été demandée à titre de pièces complémentaires le 15 janvier dernier.

Nous avons fait établir l'étude cas par cas permettant de vous prononcer et nous souhaiterions obtenir votre retour avant la fin de cette semaine ou lundi 13 avril afin que la Préfecture puisse ainsi se prononcer sur notre demande de permis de construire avant le 15 avril prochain.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et m'excuse par avance de vous solliciter sur un délai aussi court.

Vous en remerciant une nouvelle fois vivement par avance.

Bien à vous

1/Biodiversité

Le projet est potentiellement destructeur espèces protégées (EP) en effet il est indiqué : « le projet va engendrer la destruction de bâtis favorables à la reproduction de 6 individus de moineaux friquets (enjeu fort) (3 couples estimés), de la Sérotine commune et de la Pipistrelle commune (enjeux modérés). Le projet va détruire 7 arbres favorables à la reproduction des fringillidés patrimoniaux et des chiroptères agricoles (enjeux modérés) ».

Merci d'indiquer qu'en cas de destruction d'EP (dans l'hypothèse donc où cette destruction d'EP ne pourrait être évitée malgré les mesures d'évitement et de réduction), il est prévu la réalisation d'un dossier CNPN.

Dans le cadre de la construction du parking silo sur le site du CHU Saint Eloi / Gui de Chauliac, la réalisation de notre projet et son implantation à l'échelle globale du site doivent à la fois répondre aux enjeux programmatiques, aux contraintes de gestion et de cohérence des flux, aux contraintes de raccordements et de distributions des divers bâtiments existants sur le site du CHU ; et, pour autant et logiquement, impacter le moins possible, l'environnement dans lequel notre projet s'inscrit.

Au regard de la masse végétale existante, environnante et des sujets remarquables, situés au Nord Ouest de l'emprise de l'opération, nous nous sommes efforcés d'implanter le bâtiment sur sa partie opposée, sur la partie Sud Est de l'emprise de l'opération, côté rue du Truel (cf. les 2 premières pièces jointes du présent mail).

Le respect nécessaire des contraintes urbanistiques, et notamment celles relatives au prospect par rapport aux voies et emprises publique, nous amène cependant à la suppression de 7 arbres, favorables à la reproduction des fringillidés patrimoniaux et des chiroptères agricoles (enjeux modérés) ». De plus, dans le cadre des travaux envisagés, conformément au PLUI, et comme précisé dans la notice architecturale (PC4), notre projet prévoit de replanter des arbres de haute tige, avec des essences identiques aux existants. Le nombre d'arbres projetés, sera le double de ceux abattus.

En tout état de cause, et malgré notre volonté et la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction, un dossier spécifique sera déposé si nécessaire, auprès de l'autorité compétente, avec saisie du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), conformément aux articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'environnement.

2/ Patrimoine et paysage

Pourriez-vous nous apporter des précisions sur les mesures visant à l'intégration paysagère du projet dans

son environnement ? Avez-vous une projection 3D de votre projet rendant compte de l'aspect final (volume, couleurs, matériaux...)?

Tel que précédemment énoncé, l'intégration du projet a été étudiée afin de préserver la masse végétale existante située au Nord-Ouest de l'emprise. Vous trouverez en PJ les plans de masse traduisant cette insertion paysagère au regard de l'environnement immédiat du projet. La volumétrie retenue traduit le parti-pris fonctionnel développé pour le projet dans un objectif de sobriété, tout en proposant une architecture en adéquation avec l'usage spécifique d'un tel projet. Le projet s'est voulu résolument compact. Est joint également au présent envoi une perspective du projet.

Lien de téléchargement des plans énoncés ci-dessus : <https://we.tl/t-SYHFHCGD829P3eFv>



Delphine COMBES – Responsable d'opérations
Direction de la Construction – D3C
Tél. 06 81 33 54 20

Adresse des locaux de la D3C
Immeuble Le Triangle
Allée Jules Milhau – étages 11 et 12
MONTPELLIER
<https://altemed.fr>

Pour tout envoi postal : Siège : Étoile Richter - 45 Place Ernest Granier – MONTPELLIER

De : no-reply@applications.developpement-durable.gouv.fr <no-reply@applications.developpement-durable.gouv.fr> de la part de Evaluation Environnementale <no-reply@applications.developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 3 avril 2026 14:07

À : COMBES Delphine <delphine.combes@altemed.fr>

Objet : Demande de compléments - Construction d'un parking silo sur le site de St Eloi du CHU de Montpellier (34)

Demande de compléments examen au cas par cas : Construction d'un parking silo sur le site de St Eloi du CHU de Montpellier (34) - Référence 015534/KK P

Bonjour,

Nous vous contactons au sujet de votre demande que vous avez précédemment soumise sur le site [evaluation-environnementale](https://evaluation-environnementale.gouv.fr). Après examen, nous avons constaté que nous aurions besoin d'informations complémentaires afin de poursuivre l'instruction de votre demande.

Numéro de référence de la demande : 015534/KK P

Nom de la demande : Construction d'un parking silo sur le site de St Eloi du CHU de Montpellier (34)

Pour permettre la poursuite du traitement de votre demande, nous vous invitons à fournir les informations manquantes figurant dans le document ci-joint.

Cordialement,

Le département Autorité environnementale

DREAL Occitanie

